

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 47

Artikel: Lettre à M. Jean du Van
Autor: Clarmont, André de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

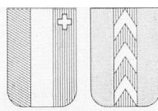
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le 125^{ème} anniversaire de la proclamation de la République de Neuchâtel

LE 1^{er} MARS A BRUXELLES

Lettre à M. Jean du Van,
Impasse de la Collégiale, Neuchâtel

Cher Ami,

Vous serez, sans doute, heureux d'apprendre, qu'il y a peu, il ne fut question, à Bruxelles, tout au moins dans la Communauté suisse, que de votre beau canton. En effet, comme vous pouvez l'imaginer, le 125^{ème} anniversaire de la proclamation de votre République fut célébré, ce 1^{er} mars 1973, avec tout le faste qu'exigeait ces vingt-cinq lustres.

Organisée avec brio par le Groupement des Neuchâtelois de Belgique, cette manifestation réunit près de 300 compatriotes, dont une petite moitié de citoyens de votre ancienne Principauté et l'autre de ressortissants d'autres cantons, heureux de s'associer à ces festivités et de sympathiser avec vos compourgeois.

Le piquant de la soirée fut qu'elle se soit déroulée dans les salons d'un nouvel et grand hôtel suisse, dans la capitale belge, qui s'ouvrait pour la première fois au public. Le sentiment d'être, avant tout autre, initiés aux mystères de ce grand Hôtel Lendi et de bénéficier de la primeur de son hospitalité attirèrent, bien sûr, pas mal de curieux. Aucun d'eux ne fut déçu. Le 125^{ème} anniversaire de votre République, comme celui de ce premier soir d'entrée en activité firent, je vous l'assure, très bon ménage.

Les couleurs de votre canton, sous ses diverses présentations, flottaient joyeusement sur toutes les parois et masquaient, par-ci par-là, les quelques imperfections d'une construction encore inachevée.

Je ne puis, cher Ami, vous conter par le menu tous les détails de cette soirée mémorable, ce serait trop long. Je pense, toutefois, vous intéresser en vous citant les principaux moments. Tout d'abord, je précise, pour n'y plus revenir, que tout le personnel du restaurant a fait des prodiges pour que ses hôtes oublient que cette soirée était la première de leur activité dans ces lieux et leur donner au contraire l'impression d'un rodage bien au point. Il y est parvenu. Chapeau ! Il en fut de même pour les cuisiniers. Le repas servi fut excellent et son prix raisonnable.

En guise de sorbets, nous pûmes déguster, entre les différents services, quelques morceaux d'éloquence, des grands de ce microcosme neuchâtelois de Bruxelles.

Par exemple, comme apéritif, le « Deus ex machina » à qui l'on doit non seulement la réussite mais aussi la mise au point de cette soirée. M. Jacques Pierrehumbert ouvrit les bans en saluant la présence de M. l'Ambassadeur de Suisse et de Madame Monfrini. Puis il donna lecture de télégrammes de félicitations, dont l'un du Président de votre Gouvernement cantonal, un



▲ La table de notre Ambassadeur

▼ Au cours de l'apéritif



▼ Vue partielle d'un des salons. Première table à droite M. Louis Gindraux, président





autre du précédent Ambassadeur de Suisse en ces lieux, M. Philippe Zuter, neuchâtelois bien sûr, dont chacun garde un sympathique souvenir. M. Pierrehumbert exprima, cela va de soi, la joie de tous les Neuchâtelois présents de se sentir si bien entourés, lors d'une des grandes dates de leur histoire. Entourés, ils l'étaient vraiment: c'est ainsi, à titre d'exemple, que les 8 convives de ma table comprenaient une seule Neuchâteloise, 2 Vaudois, 2 Bernois, un couple belge, dont l'époux était de filiation genevoise, enfin un Soleurois. Vous voilà fixé sur «l'intercantonalisation» du rayonnement de votre territoire!

Je poursuis l'énumération du menu oratoire: comme potage, une brève, mais bien sympathique évocation de la vie du Groupement neuchâtelois de Belgique, par son doyen-fondateur. M. Louis Gindraux, qui, à peine remis d'une intervention chirurgicale, fêtait ce même jour, avec un remarquable entrain, ses 83 ans. Puis, comme entrée, «M. Jean-Pierre Baillod», Grand Chancelier des Vignolants, venu spécialement de votre ville apporter, en grand appareil, le salut de la mère patrie. Pour manifester la joie que leur avaient procuré ces propos d'Outre-Jura, les Neuchâtelois tentèrent de chanter leur hymne. J'en ignorais l'existence. Sans doute sa mélodie vous est-elle familière. Si tel est le cas, je crois que vous ne l'eussiez guère reconnue. Ce fut, si j'ose le dire sans malice, la seule petite faille de la soirée. Je n'insiste pas.

C'est M. David de Pury, Secrétaire d'Ambassade de la Mission suisse auprès des Communautés Européennes et on ne peut plus neuchâtelois, qui présenta avec élégance le plat de résistance: le rappel des événements de ce 1^{er} mars 1848 qui fit de votre Principauté, pas encore entièrement touchée par la grâce helvétique, un vrai canton suisse (sans perdre son quant-à-soi). Ceux du haut qui descendirent sur les rives du lac mettre au pas ceux du bas, encore réticents. Vos ancêtres figuraient certainement parmi ces derniers! Pour les fromages, c'est M. Camille Fichet, reporter sportif, qui commenta, avec esprit, les prochains événements sportifs à applaudir dans les arènes belges, notamment le match de l'équipe nationale suisse contre l'Union Saint-Gilloise. Comme vous l'aurez peut-être lu, ce dont je doute, la victoire ne favorisa pas nos couleurs.

Au dessert, M. Rémy Godet, Conseiller d'Ambassade, petit-fils de votre célèbre Philippe Godet, fit avec beaucoup d'humour, l'éloge des innombrables ressources de votre canton et des qualités morales de ses habitants, notamment la modestie: il n'est de véritable pinot noir, de vrai fondue, d'incomparable Oin-Oin, de beau langage... que de Neuchâtel! Ce fut, pour ceux qui ne connaissent que superficiellement votre canton, une révélation. Finalement, même Oin-Oin se fit entendre. A vrai dire, je l'ai déjà vu en meilleure forme. Enfin, en guise de pousse-café, M. Bail-

lod, déjà nommé, nous donna une charmante description de votre vie quotidienne et familiale, en dialecte britchon. Je fus heureusement surpris de pouvoir le suivre sans difficulté. C'est dire que nous ne sommes pas si différents les uns des autres.

Avant de terminer, j'ajoute, cher Ami, que les plus courageux, dont je fus, assistèrent à la projection d'un film consacré à votre fameuse Fête des Vendanges. Cette bande leur confirma que si votre canton produit de bons vins, cultive de belles fleurs, fabrique des montres de grand prix, il est aussi une pépinière, si j'ose dire, de filles adorablement séduisantes.

C'est peut-être ce qui m'incite, en partie et en plus de la grande amitié que je vous porte, à vous annoncer ma venue dans vos murs, au cours de ce printemps, saison si propice à tous les rêves, à toutes les illusions.

Cher Ami, cette fois je vous quitte et m'excuse de vous avoir retenu si longtemps. Je sais, toutefois, que je puis compter sur votre indulgence, puisque c'est de Neuchâtel que je vous entretenais. Tout ce qui concerne votre canton m'est presque aussi cher qu'à vous, bien que je ne désire en aucun cas être pris pour un «Assimilé», ma qualité de sincère sympathisant vaudois me suffit amplement!

A bientôt donc et très amicalement à vous.

votre André de Clarmont

FRANKE

9400 NINOVE - TEL. (054) 336 36

Toutes les applications de l'acier inoxydable

- Eviers à usage domestique
- Installations pour cuisines professionnelles
- Equipements pour laboratoires, hôpitaux, maternités et morgues

